

La Bazouge-du-Désert, Beaucé, Billé, La Chapelle - Janson, La Chapelle - Saint - Aubert, Combourtillé, Le Ferré, Fleurigné, Fougères, Javené, Laignelet, Landéan, Lécoussé, Le Loroux, Louvigné-du-Désert, Luitré - Dompierre, Mellé, Monthault, Parcé, Parigné, Poilley, Rives du Couesnon, Romagné, Saint-Christophe-de-Vallains, Saint - Georges - de - Reintembault, Saint - Ouen - des - Alleux, Saint - Sauveur - des - Landes, La Selle - en - Luitré, Villamée.

Retrouvons-nous aussi sur :

[www.fougeres-agglo.bzh](http://www.fougeres-agglo.bzh)

 @FougeresAgglomeration

 @FougeresAgglo

Printemps 2019



Les rendez-vous  
printemps / été



- ▲ Salon du Pastel en août
- ▶ Festival 20/20 avril / juin
- ▲ Fougères musicales en mai / juin

Humeur  
vagabonde

◀ 13  
14  
15  
juin



▲ Un fablab à la médiathèque « La Clairière »...  
Une nurserie numérique d'ici à un an... Nos nouveaux savoir - faire



▲ Le déploiement  
de la fibre



Plan Climat Air Energie Territorial  
Pour notre environnement



## Bernard Marboeuf

Président de Fougères Agglomération

Conseiller régional de Bretagne

### ... notre feuille de route à horizon 2021

Cette feuille de route est un outil de cohésion territoriale, née d'une vision partagée dans le cadre de débats et de concertations.

Elle est aussi un projet humain. Un projet qui relie les ambitions des élus locaux pour leurs communes, l'ambition d'un territoire dans son ensemble et les besoins liés aux projets de vie des habitants dans leur diversité.

### Dans cette feuille de route, nous avons mis l'accent sur 4 défis majeurs.

Ces défis sont ceux des transports, du développement et de l'attractivité, de la solidarité et de la qualité de vie de chacun. C'est aussi celui de la nécessaire articulation de notre développement avec la préservation et la valorisation de notre environnement.

En effet, les mobilités à l'intérieur du territoire (réseau de transports urbain, transport à la demande, liaisons douces...) mais aussi nos interconnexions locales, régionales, nationales sont nécessaires à notre développement et à notre qualité

## Notre projet d'agglomération

Transports, économie et aide à l'emploi, habitat, environnement, services culturels et de loisirs, services à la petite enfance... sur tous ces champs d'actions - essentiels pour notre qualité de vie et notre développement - Fougères Agglomération exerce ses compétences.

Sur tous ces champs de compétences, selon les besoins et les spécificités de notre territoire, selon ses évolutions et ses perspectives, nous élaborons nos stratégies, nous dressons notre programme d'actions et nous le mettons en oeuvre, collectivement.

Nous savons où nous voulons aller.

Nous voulons un territoire où il fait bon vivre, où il est facile d'entreprendre ; un territoire sur lequel chacun peut projeter son projet de vie (familial, professionnel, personnel...) parce qu'il y trouve réunis les services nécessaires, les réseaux de communication et de transports, une offre de logement adaptée à son style de vie et à sa situation... Et un environnement économique favorable.

Cette volonté consensuelle constitue le fondement de notre «Projet d'Agglomération». Ce projet, notre «feuille de route» collective, a été validé en ce début d'année par l'assemblée communautaire... Y figurent nos orientations et nos actions pour les 3 prochaines années.

de vie. Et nous voulons aussi les optimiser au regard des enjeux de la transition énergétique.

Fougères Agglomération est un acteur central du développement économique. Notre feuille de route prévoit le maintien et le renforcement de notre offre - déjà large - de services et d'actions au services des entreprises (de toutes tailles).

Là où nos compétences le permettent, elle prévoit aussi de poursuivre et diversifier encore nos actions en faveur de la qualité de la vie et de l'équilibre du territoire communautaire (en matière d'habitat, offre de services culturels, loisirs, petite enfance...)

Fougères Agglomération est le fruit et l'expression d'un rassemblement de communes qui oeuvrent ensemble sans renoncer à leur identité singulière. Notre projet respecte ces singularités et place au coeur de ses enjeux la répartition des moyens communautaires, les solidarités...

Chaque pas que nous faisons s'appuie sur notre engagement communautaire et permet, en même temps, à chacun d'avancer.

Régulièrement, au fil des mois, nous rendrons compte des avancées réalisées en accord avec cette feuille de route.

# Le budget de l'Agglo... C'est combien ? Et où va l'argent ?

Activités économiques et attractivité du territoire, emploi, habitat, transports, services culturels, équipements de loisirs, services liés à la petite enfance, environnement... le champ d'actions de Fougères Agglomération couvre autant les grandes compétences liées au développement global du territoire que les services du quotidien.

Les actions mises en oeuvre, les programmes mis en chantier sur décision des conseillers communautaires (55 titulaires et 29 suppléant) ont un impact direct sur le quotidien des 55 500 habitants, sur l'attractivité, le développement et la qualité de vie de notre territoire communautaire et de nos communes.

Les choix budgétaires - dans le cadre d'une gestion rigoureuse et adaptée aux ressources de la collectivité - déterminent la capacité de Fougères Agglomération à activer et gérer, de façon optimale, les conditions de ce développement et de cette qualité de vie.

## Les transports... Une priorité en 2019

**Un budget de près de 2 millions € est consacré cette année à la mise en oeuvre et à l'optimisation de l'offre de transports.**

> Pour la fin de l'année, Fougères Agglomération prévoit la mise en place d'un nouveau service de transport à la demande uniformisé sur l'ensemble du territoire (pour les communes non desservies par le bus ou pour les parties rurales des communes dont le bourg est desservi par le surf).

> Au chapitre des projets 2019 : la mise en place d'un service de navettes, les mercredis et samedis, destiné à faciliter les déplacements

vers les commerces, les lieux de loisirs et d'activités sportives, culturelles, associatives...

> En 2018, le réseau de transport urbain - Surf - s'est enrichi d'une ligne expérimentale Beaucé - Fougères - Laignelet (qui fonctionne les mercredis et samedis).

Le bilan de cette expérience sera établi autour de la rentrée. En tout état de cause, l'extension du réseau - sous cette forme ou une autre - sera confirmée.

# 39 millions € en 2019

30 millions € de fonctionnement  
9 millions € en investissement



^  
^ Fougères Agglomération consacre un budget de 1,3 million € à l'exploitation du service de transport urbain (service qu'elle délègue à un prestataire professionnel).

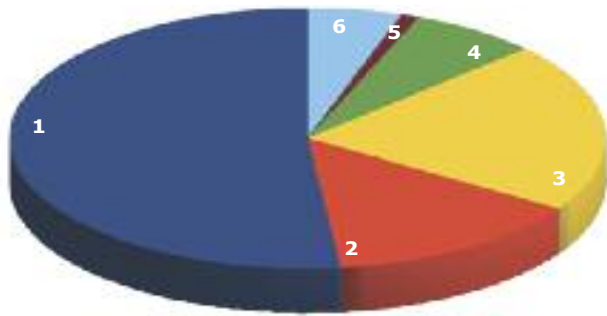
^  
^ Notre photo = la 6<sup>e</sup> ligne de bus expérimentale créée en 2018 a intégré Beaucé et Laignelet dans le réseau de transport urbain.

> Fougères Agglomération va étudier, les aménagements et services nécessaires au développement de l'aire de covoiturage de Romagné.

L'idée est de créer deux pôles de correspondance et de liaisons : l'un sur la commune de Fougères et l'autre au niveau de l'aire de Romagné, soit deux «Hubs» concentrant des arrêts / correspondance avec différentes lignes de cars (Louvigné, Antrain, Rennes...) une aire de covoiturage, des bornes recharge de véhicules électriques...

### D'où vient l'argent ? Les recettes de fonctionnement :

31,5 millions € de recettes  
et 1,6 million € d'épargne



■ - 1 - Fiscalité = 17,20 millions €

55% des recettes de fonctionnement

■ - 2 - Facturation « Collecte et traitement des ordures ménagères » = 4,7 millions € (cette recette est entièrement reversée au smictom qui gère le service)

■ - 3 - Dotations et subventions = 7 millions € (Etat, région, département...)

■ - 4 - Produits des services = 2,3 millions € (dont près de 1 million € de recettes liées à l'accueil et aux activités de L'Aquatis)

■ - 5 - Loyers = 320 000 € (1% des recettes)

■ - 6 - Epargne (autofinancement) = 1,6 million €

### ■ Vite dit à propos des recettes.....

#### > Les dotations et les subventions de l'État = 7 millions €

Les dotations attribuées par l'Etat représentent environ 4,8 millions €.

Les subventions versées par l'État, la Région, le Département... viennent en appui d'actions, de services ou de dispositifs mis en oeuvre par la communauté d'agglomération : en matière d'habitat (ANAH, Fonds National d'aménagement et de développement du territoire...) sur le terrain de l'économie (région) de la culture (subventions départementales pour le conservatoire et l'école de musique, pour

l'accueil enfance et petite enfance (subventions Caf pour les centres de loisirs et la micro-crèche)...

#### > Les loyers

Fougères Agglomération gère un parc de 74 logements locatifs sociaux sur le territoire de Louvigné.

Les prévisions de recettes annuelles sur les loyers liés à la location de ces logements s'élèvent à 320 000 €.

Les recettes sont réinvesties dans l'entretien et la rénovation du parc.

En 2018 : d'importants travaux de rénovation ont notamment été réalisés à Mellé (sur 8 pavillons) et à La Bazouge - du - Désert (sur 1 pavillon).

# Où va l'ar

#### > 8 millions € versés aux communes

au titre de l'attribution de compensation.

La constitution des communautés de communes et d'agglomération a entraîné le transfert de services et équipements qui relevaient auparavant des communes.

Là où le transfert de recettes liées à ces services ou équipements s'avère supérieur à celui des charges qui y sont liées : la communauté reverse le solde positif à la commune, sous forme d'attribution de compensation.

#### > 4,8 millions € reversés au smictom

Il s'agit du reversement des recettes liées au service de collecte et traitement des ordures ménagères.

C'est Fougères Agglomération qui adresse la facture aux usagers mais elle reverse l'intégralité de ces recettes au smictom qui assure le service.

#### > 3 millions € de participations solidaires

Fougères Agglomération prend le relais des communes pour assurer, en leur lieu et place, le financement de certains services tels que le centre des pompiers (près de 2 millions €), la Mission Locale et le Point Info Jeunesse (138 000 €), le Scot (182 000 €), l'adhésion à Megalis Bretagne (18 000 €), la Société Publique Locale « Fougères Tourisme » (346 000 €), La Granjagoul (48 000 €)...



1,9 million € pour le centre des pompiers

#### > 400 000 € de subventions

Fougères Agglomération attribue des subventions (pour fonctionnement et organisation d'événements) à diverses associations à vocation économique, agricole, culturelle, sportive, environnementale... telles que Fougères Musicales, Pays de Fougères Basket, AGL Drapeau, Club de Natation, Maison du Canton de Louvigné, associations de commerçants

...

#### > Fougères Agglomération emploie 168 personnes.

Lesquelles en grande majorité, travaillent dans les services en lien direct avec la population : 123 personnes travaillent dans les médiathèques, à L'Aquatis, au conservatoire, au centre culturel, à l'école d'arts plastiques, dans les services à l'enfance...

Les 40 autres emplois sont répartis dans les services administratifs et techniques au siège et à Louvigné - du - Désert.

# gent ?



## ■ Dans les grandes lignes

- > 5,3 millions € pour le développement économique
  - > 765 000 € pour le déploiement de la fibre
  - > 6,2 millions € pour les services culturels
  - > 2,5 millions € pour les services sports et loisirs (L'Aquatis, le complexe polyvalent Albert Bouvet à Louvigné-du-Désert)
  - > 1,8 million € pour l'habitat
  - > 1,6 million € pour les transports
  - > 3 millions € pour les participations solidaires
  - > 400 000 € de subventions aux associations
  - > 1,115 million € pour l'environnement
  - > 675 000 € pour les services à la petite enfance et à l'enfance
- Micro-crèche, centres de loisirs de Saint-Ouen-des-Alleux, Rives du Couesnon (Saint-Jean et Saint-Georges-de-Chesné), Relais Parents Assistants Maternels Enfants.
- > 400 000 € de subventions aux associations



## Pour l'habitat >> Chantier à Poilley

Fougères Agglomération lance une opération de réaménagement complet d'un ensemble immobilier qu'elle possède à Poilley afin d'y créer deux logements locatifs sociaux (lire page 13).

La restructuration est totale : traitement des façades, chauffage, assainissement. Le coût de l'opération est estimé à 220 000 €.



## Chantier à Fougères, rue de la Moussais

Le bâtiment - 900 m<sup>2</sup>, répartis sur 3 niveaux - offre de très beaux volumes.

>> Pour l'économie, le service aux entreprises, l'innovation

## Nurserie numérique, fablab, espace coworking

Au cœur de Fougères, le projet, mis en oeuvre par Fougères Agglomération, inscrit l'esprit collaboratif au cœur de ses enjeux et de son fonctionnement.

Le site va regrouper : une nurse-rie numérique, un fab lab, un espace coworking, des bureaux destinés à la location.

L'ensemble de l'opération représente un investissement de 1,3 million € (acquisition du bâtiment et chantier d'aménagement lancé en 2019).

Le projet bénéficie d'aides financières importantes.

Les aides sont sollicitées à hauteur de 1 million € : subventions de la Région, de l'Europe (Feder, Feader leader), de l'Etat (programme « territoire à énergie positive pour la croissance verte », Fnadt, DSIL), du Département (contrat de territoire).

Le nouveau site de la Moussais, aménagé par Fougères Agglomération accueillera, par ailleurs, les services d'instruction du droit des sols, du Scot et du Pays de Fougères.

## > Des aides financières au développement économique en 2019 :

> 1,6 million € de subventions et d'aides : attribués aux communes (fonds d'intervention économique), aux porteurs de projets (par le biais de dispositifs d'aides directes tels que Pass Commerce Artisanat, les aides à la création d'emploi et à l'investissement, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs...)

> 1,5 million € de travaux et d'entretien, de prêts liés : à la construction des **bâtiments relais** (la Rouillais, Plaisance, l'Aumaillerie...) aux **bâtiments d'entreprises** (Legulice, Monbana), bâtiment de la Moussais.

> 430 000 € pour l'entretien, l'aménagement des parcs d'activités

# C'est nouveau ! A la médiathèque « La Clairière » Le fablab pour tous

C'est une fabrique autant qu'un laboratoire.

On peut y entrer avec une idée en tête et en ressortir en portant dans ses mains, l'idée concrétisée sous forme d'objet (en « usage » unique ou prototype).

C'est un lieu où on expérimente, où on échange ses petits trucs de bricoleur et ses astuces d'inventeur, ses savoir-faire ; un endroit où on profite aussi bien des conseils de l'animateur que du partage de compétences et d'expériences avec les autres usagers...

Avec une spécificité, propre au fablab : qui est de proposer l'utilisation, accessible à tous, des outils de fabrication numérique, des machines assistées par ordinateurs.

A Fougères, l'environnement y était plus que propice.

Tandis que Fougères Agglomération lançait son projet de nurserie numérique / fablab / coworking sur le site de la Moussais, alors qu'à Louvigné un projet de « villa numérique » est en cours d'élaboration et que Mellé prépare son espace coworking... le Pays de Fougères, de son côté, est en charge de la mise en oeuvre de projets innovants en lien avec le développement du numérique... Et parmi eux : le projet d'un fablab.

L'obtention de financements importants (Europe, Etat) permet de concrétiser ce projet... La médiathèque de Fougères Agglomération dispose des locaux : le fablab a ouvert ses portes le 25 mars dernier.

C'est dans la « p'tite cafet », derrière le hall d'accueil de La Clairière que William Aumand, le fabmanager accueille les bricoleurs « 2.0 ».

Tous âges et toutes motivations peuvent s'y rencontrer. Et pas besoin de s'y connaître en logiciels de modélisation, en outillage numérique... On vient aussi au fablab pour apprendre (ou transmettre).



## William Aumand, Fabmanager

Le fabmanager est un « facilitateur ». Sa fonction dépasse largement celle de l'animateur : il participe à l'expérimentation avec les utilisateurs, leur facilite l'accès aux outils, aux logiciels.

Les usages vont se définir au gré des intérêts exprimés par les utilisateurs, les suggestions de l'animateur... lequel - qu'on se le dise - « avoue » un intérêt particulier pour l'aéromodélisme et la fabrication de drones... Et il possède en ce domaine, une compétence forgée par l'expérience.

A bons entendeurs !

## Fablab mode d'emploi

### > Le fablab est ouvert au public

à la médiathèque la Clairière (esplanade des Chaussonnières à Fougères)

**les : mercredi** de 16h à 18h15 - **vendredi** de 14h à 18h15 - **samedi** de 10h à 12h30 & de 14h à 17h.

Des créneaux sont réservés sur les autres jours de la semaine pour l'accueil de groupes (scolaires, entreprises, associations...)

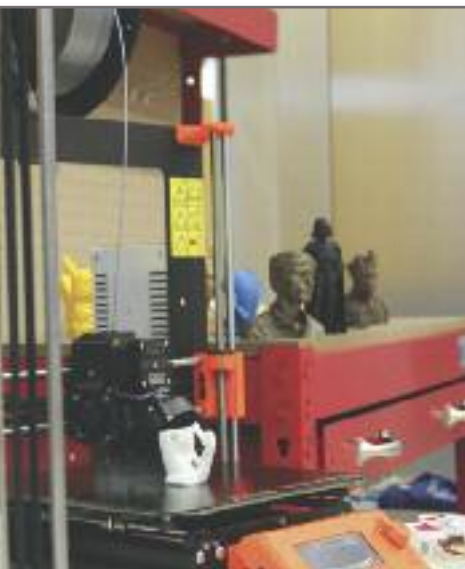
### > L'entrée est gratuite sans réservation, mais nécessite la présentation d'une carte.

Cette carte peut être la carte d'abonnement à la médiathèque ou, pour les personnes qui ne sont pas abonnées, une carte d'inscription à retirer à l'accueil avant son 1er passage au fablab. Cette carte est gratuite.

Pour l'obtenir : se présenter à l'accueil de la médiathèque, muni(e) d'une carte d'identité, d'un livret de famille et d'une autorisation parentale pour les mineurs (formulaire à retirer à l'accueil).

Par la suite : il suffira de présenter sa carte d'inscription (ou d'abonné) et une pièce d'identité pour accéder au fablab.

Le fablab ne peut pas accueillir plus de 10 personnes en même temps.



#### 4 imprimantes 3D

(dont 2 à usage professionnel), une machine à découpe laser, une machine de découpe vinyle, une brodeuse numérique... associés à des outils plus traditionnels composent le «parc outil» du fablab de la Clairière.

Le projet porté par le Pays de Fougères représente un coût de près de 250 000 €. Il a bénéficié des aides de l'Europe (Feder) à hauteur de 140 000 € (70%) et de l'Etat (FNADT) à hauteur de 50 000 €.

## La culture fablab

Le concept du fablab est né aux débuts des années 2000 aux Etats Unis avec les «Fabrication Laboratory» («Laboratoires de Fabrication»). C'est un lieu de création et de fabrication dont «l'outillage» est issu des technologies les plus récentes.

Mais le fablab est plus qu'un «simple» atelier de fabrication numérique.

C'est aussi un «état d'esprit», une culture (celle des «open labs», des lieux ouverts, «communautaires»).

« On est tous un peu bricoleur, déclare William Aumand.

Beaucoup de personnes ont envie d'échanger, d'apprendre ou de transmettre.

Envie de faire des choses de leur tête et de leurs mains, de se sentir utiles en apportant leurs conseils... Ce n'est pas une question d'âge...»

Sans compter que la fabrication numérique qui permet de donner forme à une idée permet aussi de recréer la petite pièce en plastique dont l'usure ou la rupture a rendu tel appareil inutilisable...

Créer, recréer, réparer, inventer, échanger... on ne compte pas les bonnes raisons qui font que le fablab de La Clairière est en passe de devenir un lieu très fréquenté.

## L'Adie

**Association pour le droit à l'initiative économique**  
**Le coup de pouce aux créateurs**

**L'Adie est une association, reconnue d'utilité publique, qui agit depuis 30 ans en faveur des porteurs de projet qui ne bénéficient pas de financements bancaires.**

Sa conviction : c'est que chacun peut entreprendre. Son action : c'est celle d'un réseau de spécialistes qui finance et accompagne les créateurs d'entreprise, en leur proposant des microcrédits, des prêts d'honneur et des outils pour faire les bons choix en matière commerciale et organisationnelle. Le soutien financier apporté, les conseils donnés, permettent à des entreprises de voir le jour et de se développer.

L'Adie s'adresse aux personnes dont les projets ne sont pas financés par les organismes bancaires. Mais elle intervient également pour financer la mobilité afin d'aider les personnes à trouver ou garder un emploi (financement du permis de conduire, véhicules...)

**Vous avez un projet ou votre entreprise est déjà créée et vous avez besoin de conseils, de financements ? Un besoin en mobilité ?**

#### Contactez-nous

au 06 95 88 19 77 ou au 0969 328 110 (numéro cristal : gratuit depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur notre site internet : [www.adie.org](http://www.adie.org).

#### Permanences :

2 jeudis par mois sur rendez-vous à la CCI Marches de Bretagne, Parc d'activités de la Grande Marche à Javené.

**Agissez pour l'emploi près de chez vous, devenez bénévole à l'Adie !**

L'équipe Adie du territoire de Fougères agglomération souhaite agrandir son équipe.

Au quotidien, les bénévoles accompagnent les créateurs d'entreprise, se mobilisent pour faire connaître l'association auprès des publics éloignés de l'emploi. Ils interviennent sur des domaines très variés : accueil et orientation du public, accompagnement des créateurs d'entreprise dans le montage de leur projet, le démarrage et le lancement de l'activité...

Pour en savoir plus et / ou nous contacter : voir coordonnées ci-dessus.

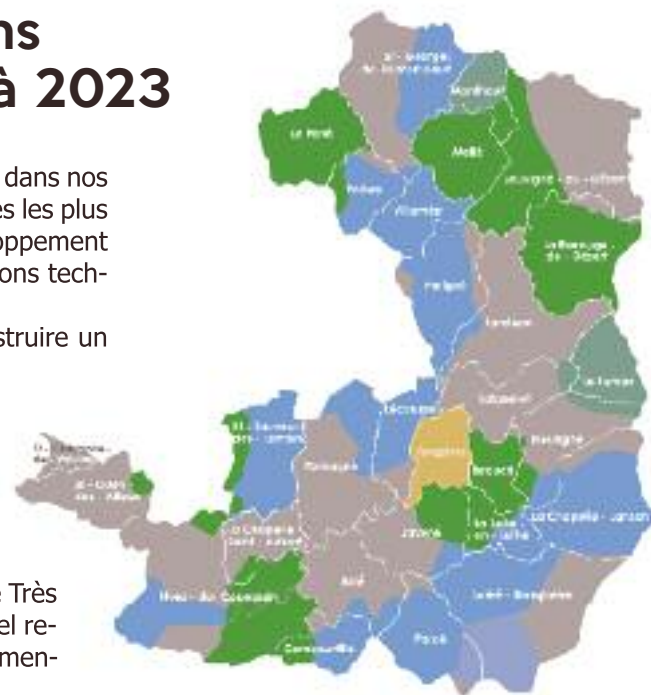
# Très haut débit, le déploiement de la fibre

## 4 200 prises créées en 5 ans Près de 10 000 prises d'ici à 2023

Les usages numériques prennent de plus en plus d'importance dans nos vies quotidiennes. Que ce soit pour nos démarches personnelles les plus courantes comme pour l'activité de nos entreprises, le développement de ces usages doit pouvoir s'appuyer sur la garantie de solutions technologiques adaptées.

Les collectivités territoriales sont en première ligne pour construire un environnement apte à garantir l'accès de cette technologie à l'ensemble des habitants.

Dans le périmètre de la commune de Fougères, c'est l'opérateur Orange qui développe les réseaux dans le cadre d'une convention avec la Ville. Mais pour le reste du territoire, c'est Fougères Agglomération qui pallie l'absence d'initiative privée en déployant son propre réseau de fibre optique... Pour ce faire, elle est inscrite dans le projet Bretagne Très Haut Débit piloté par le syndicat mixte Mégalis Bretagne (lequel regroupe 64 collectivités : conseil régional, les 4 conseils départementaux, communautés d'agglomération et de communes).



- **Déploiement / Phase 1 : 2014 - 2019**
- **Montée en débit / Phase 1**
- **Déploiement / Phase 2 : 2019 - 2023**
- **Montée en débit / Phase 2**
- **Phase 3 : prévue sur la période 2023 - 2030**

**Le déploiement se poursuit jusqu'en 2030 : date à laquelle 100% des foyers devraient être raccordés.**

La phase 1 du programme lancée en 2015, est en cours d'achèvement. Elle prévoyait la création sur notre territoire de 4 200 prises entre 2014 et 2019.

3 426 prises ont d'ores et déjà été créées : dont 60 % - plus de 2 500 prises – déployées sur les communes du territoire de Louvigné (à Mellé, Le Ferré, Louvigné - du-Désert, La Bazouge - du-Désert et sur le parc d'activités Polignone à Poilley).

Les autres secteurs desservis se situent notamment à Beaucé, sur les parcs d'activités de L'Aumaillerie et de La Grande Marche.

Dernière étape de cette 1ère phase : 800 prises sont actuellement en cours de déploiement sur le secteur sud du territoire communautaire à Saint-Sauveur-des-Landes, Saint-Ouen-des-Alleux, Rives du Couesnon.

Année d'achèvement de la 1ère vague, 2019 sera aussi l'année du lancement de la phase 2. Celle-ci prévoit la création de 5 600 prises d'ici à 2023.

Ce déploiement se fera au profit des communes de Saint-Georges - de-Reintembault, Poilley, Villamée, Parigné, Lécousse, Saint-Sauveur-des-Landes, La Chapelle-Janson, Fleurigné, La Selle-en-Luitré, Parcé, Combourtille, Rives du Couesnon, Luitré - Dompierre (où une montée en débit est aussi programmée pour le secteur correspondant à l'ancien périmètre de la commune de Dompierre).

En 2023, à l'achèvement de ces deux premières phases : 9 800 prises auront été créées.

D'ici à 2023, Fougères Agglomération aura engagé 4,5 millions € dans le déploiement et la création des 9 800 prises.

2 millions € auront été investis sur le territoire - entre 2015 et 2019 - pour le déroulement de la phase 1 ; dont 1,2 million € depuis 2017, c'est à dire depuis la création de Fougères Agglomération.

La phase 2 représente, quant à elle, un effort financier de 2,5 millions € (765 000 € sont engagés en 2019).



# « L'actu » de nos parcs d'activités



Le bâtiment du nouveau site Atlantem Industrie est en cours de construction sur le parc d'activités de Plaisance : un bâtiment de 18 000m<sup>2</sup> sur une parcelle de 7,4 ha aménagée et commercialisée par Fougères Agglomération. L'entreprise devrait intégrer ses nouveaux locaux en 2020.

## EN BREF...

### Parc d'activités de Plaisance

**22 ha de parcelles aménagées ont été commercialisés au cours des 3 dernières années. Pour les entreprises, ces acquisitions sont liées à des projets d'implantation ou d'extension.**

Les dernières acquisitions, sur le parc de Plaisance (outre le site Atlantem Industrie) sont liées à l'implantation de l'entreprise ATEE Joubin, à l'extension de l'entreprise Disgroup déjà présente sur le parc.

### Parc d'activités de l'Aumallerie

Ce sont aussi 4 600 m<sup>2</sup> qui ont été acquis par l'entreprise HTL - pour extension de son site de recherche et production, 1 600m<sup>2</sup> qui ont été acquis et aménagés par une entreprise de restauration rapide (une activité créée fin 2018 à l'entrée du parc).

## Atlantem Industrie construit son futur site à Plaisance et annonce la création progressive de 50 emplois

« Historiquement » implantée sur le site de la Croix Dorée à Lécousse, l'entreprise est un des 11 sites d'Atlantem Industrie, filiale du groupe Herige.

Atlantem conçoit, fabrique et commercialise auprès des professionnels, une offre complète – et multi-matériaux, PVC, bois, alu – de menuiseries, volets, portes d'entrée, portes de garage, portails.

Son emménagement sur le parc de Plaisance marque une nouvelle étape de son développement. Une étape liée notamment à la valorisation de sa gamme AM-X, un produit innovant qui connaît une notoriété croissante sur le marché.

Pour l'entreprise, cette nouvelle étape est aussi celle d'un renforcement de son engagement dans l'optimisation des processus de fabrication, de logistique et d'éco-responsabilité (radioguidage des flux de matière, digitalisation des flux d'information, ergonomie des postes de travail, économie d'énergie, gestion des déchets...)

En un mot : l'entreprise ancre son engagement dans l'ère de l'entreprise « 4.0 ».

20 millions d'euros sont investis par l'entreprise pour la construction du bâtiment, l'acquisition et l'installation des équipements industriels.

### 792 000 € d'aides publiques pour la création d'emplois

Le projet présente par ailleurs, un volet « création d'emplois » conséquent : Atlantem annonce la création progressive de 50 postes sur le nouveau site de Plaisance.

Cette création d'emplois bénéficie d'un accompagnement financier de l'État, de la Région Bretagne et de Fougères Agglomération (au titre notamment de la Prime à l'Aménagement du Territoire).

Concrètement, le projet Atlantem Industrie bénéficie d'un apport de l'État de 400 000€ (8 000€ par emploi créé), d'une subvention régionale de 200 000 € (4 000 € par emploi créé), d'une subvention de 67 500 € de Finea 35.

L'aide de Fougères Agglomération s'élève quant à elle, à 125 000 € soit 2 500 € par emploi créé.

# L'actualité du Pass Commerce Artisan

**Un artisan du secteur du bâtiment à Javené, un réparateur en cycles et motoculture à Luitré, un restaurateur et un photographe à Louvigné-du-Désert... ces quatre entrepreneurs bénéficient d'une aide allant de 4 000 € à 7 500 € pour des aménagements et / ou acquisition destinés à valoriser ou développer leur activité (travaux immobiliers de modernisation et de réaménagement, achat de matériel professionnel...)**

Le dispositif Pass Commerce Artisanat a été créé en 2017. En 2018, il s'était concrétisé par l'attribution d'aides financières au profit de 10 entreprises locales (commerces, entreprises de service). Des aides destinées à accompagner des projets de modernisation et développement... Au cours de ces derniers mois, ce sont 4 nouvelles entreprises qui en bénéficient à leur tour.

A Javené, **Kevin Lainé** a créé son entreprise Couverture et Charpente en 2015. Le développement de son activité passe par la rénovation et l'extension de son atelier. Une opération de 22 000 € pour l'entrepreneur qui bénéficie d'une aide de 6 600 €.

**Le Studio Photo Imagin >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>**  
à Louvigné-du-Désert, a été repris en 2018 par Benjamin Devaux. Réaménagement et modernisation du studio, acquisition de matériel... l'entrepreneur investit près de 14 000 € dans son projet. Il est aidé à hauteur de 4 100 € par le dispositif Pass Commerce Artisanat.

Dans leur restaurant «**Le Relais de la Gare**» à Louvigné-du-Désert, Denis et Stéphanie Gasnier investissent près de 21 000€ dans des travaux destinés à moderniser et embellir leur salle de restauration. Une aide de 6 200 € leur est attribuée au titre du Pass Commerce Artisanat.

L'établissement «**Vente et réparation de cycle et matériels de motoculture**» de Alain Angenard est implanté à Luitré (aujourd'hui **Luitré - Dompierre**) depuis 1997. Son dirigeant envisage une extension et une diversification de son activité avec la création d'une station de lavage. Le principe d'une aide via le Pass Commerce Artisanat est validée à hauteur de 7 500 €.

En 2018 : 53 000 € d'aides publiques ont été accordés au titre du Pass Commerce Artisanat, pour des projets qui ont généré 270 000€ de travaux, confiés pour beaucoup à des entreprises locales.

Les 4 derniers projets, cités dans cette page, sont appelés à générer 126 000 € de travaux immobiliers et d'achat de matériel.

Les aides publiques, sur ces 4 projets, s'élèvent à 24 500 €.



Benjamin Devaux a choisi Louvigné-du-Désert pour y établir son activité.

**>> Les aides financières attribuées au titre du Pass Commerce Artisanat, peuvent représenter jusqu'à 30% des investissements liés à un projet de création, reprise, modernisation et / ou extension d'une entreprise commerciale ou artisanale.**

Les investissements peuvent être pris en compte jusqu'à 25 000 €.

L'aide, plafonnée à 7 500 €, est cofinancée à part égale par Fougères Agglomération et la Région Bretagne.

La CCI ou la Chambre des Métiers sont les interlocuteurs de l'artisan - commerçant pour le montage du dossier.

Le dispositif s'adresse aux commerçants - artisans, installés dans une de nos communes de moins de 5 000 habitants et qui emploient au maximum 7 salariés en CDI.

Leur chiffre d'affaires ne doit pas dépasser 1 million €.

> Renseignements sur le Pass Commerce & Artisanat

> CCI / Délégation des Marchés de Bretagne  
Parc d'activités de la Grande Marche à Javené / Tél 02 99 94 75 75

> Chambre des Métiers et de l'Artisanat  
Bd de Groslay à Fougères / Tél 02 23 500 500 / clea@cma-rennes.fr

> Service Développement économique de Fougères Agglomération  
Parc d'activités de l'Aumallerie  
1, rue Louis Lumière à La Selle-en-Luitré / Tél 02 99 94 50 34 / ajoseph@fougères-agglo.bzh

> Renseignements sur les autres dispositifs d'aide aux entreprises

> Aides à l'investissement et à la création d'emplois, aide à l'installation (jeunes agriculteurs), bâtiments relais...

> Service Développement économique de Fougères Agglomération (Voir ci-dessus)

> Pour l'aide à l'installation Jeunes agriculteurs :  
> Chambre d'agriculture  
Tel. 02 22 93 63 33  
> Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine (JA35)  
Tel. 02 23 48 29 50

## Nouveau : le Pass JA Une aide à l'installation pour les jeunes agriculteurs

**Le principe et la mise en oeuvre sont les fruits d'une discussion à 3 : entre la Chambre d'Agriculture, les JA35 et Fougères Agglomération. La forme concrète est celle du versement d'une aide individuelle et forfaitaire de 2 500 € à l'installation.**

L'agriculture demeure un marqueur fort de notre économie locale. Le soutien commun à cette filière fait l'objet d'une convention, signée fin 2018, entre Fougères Agglomération et la Chambre d'Agriculture.

Par ailleurs, Fougères Agglomération, marque son engagement aux côtés des Jeunes Agriculteurs avec la création - effective au 1er janvier 2019 - d'une prime à l'installation.

L'idée de cette aide était venue des JA35. Elle a été entendue et fait donc l'objet, elle-aussi d'une convention signée en décembre 2018.

On estime qu'une quinzaine de jeunes exploitants pourraient en bénéficier chaque année.

### Qui peut en bénéficier ?

Tout jeune exploitant, âgé de 18 à 40 ans, dont le siège d'exploitation est situé sur Fougères Agglomération et qui répond à certaines obligations :

> Le jeune exploitant doit avoir réalisé un parcours complet à l'installation et être exploitant à titre principal selon les statuts de la MSA.

> Tout type de production est éligible.

> En revanche, les transferts entre époux ou associés n'entrent pas dans ce dispositif.

> Pour bénéficier de l'aide, chaque bénéficiaire doit s'engager à réaliser un diagnostic bocage (avec une visite de l'exploitation par un technicien de Fougères Agglomération) ou une formation en lien avec la gestion et la stratégie d'entreprise.



La dynamique agricole et le poids de l'élevage font de notre territoire, un bassin laitier majeur en Bretagne.

Les exploitations laitières de l'agglomération représentent 41% des productions agricoles.

Le territoire de Fougères Agglomération compte près de 700 entreprises agricoles et environ 1 300 chefs d'entreprises et salariés agricoles. Mais on estime à 262 le nombre de départs prévisibles d'ici à 5 ans...

Le maintien des exploitations agricoles est au coeur d'enjeux économiques mais aussi au coeur d'enjeux liés à la gestion des réserves foncières, à la qualité de l'eau, de l'air, à la protection des paysages, à l'équilibre sociologique de nos communes.

Les engagements de Fougères Agglomération aux côtés de la Chambre d'Agriculture a pour but d'anticiper et accompagner les mutations de la filière. Notamment par le soutien à l'installation de jeunes agriculteurs et au renouvellement des actifs dans les territoires ruraux.

# Pour l'habitat

## Création / Adaptation / Réhabilitation de logements locatifs sociaux

### Fougères Agglomération partenaire des communes et des bailleurs sociaux...

Pour l'amélioration et l'extension de leur offre de logements adaptés aux différents besoins des habitants, les bailleurs sociaux et les communes trouvent auprès de Fougères Agglomération un partenaire permanent.

L'intervention de la communauté d'agglomération se concrétise notamment par l'attribution d'aides financières.

Ainsi, au cours de ces derniers mois, Fougères Agglomération a-t-elle attribué près de 250 000 € d'aides en soutien à des opérations de réhabilitation, construction, adaptation de logements locatifs sociaux, menées par des communes et des bailleurs.

**> 37 logements appartenant à des bailleurs sociaux ou à des communes ont été réhabilités en 2018, avec un apport de subventions de Fougères Agglomération (111 000 €).**

A **Saint-Sauveur-des-Landes** (réhabilitation d'un logement locatif social destiné à l'accueil d'une famille), **Combournillé** (réhabilitation d'un collectif social), **La Chapelle-Janson** (réhabilitation de 5 logements dont l'un adapté à l'accueil d'une personne handicapée), à **Poilly** (5 logements), **Billé** (réhabilitation de 8 logements individuels), **Luitré** (3 logements), **La Selle-en-Luitré** (3 logements), **Laignelet** (3 logements), **Romagné** (10 logements).



^ 100 000 € d'aides  
^ pour la réfection  
^ de Posabitat

**> 36 000 € d'aides ont été attribués pour la construction de 20 logements locatifs sociaux dans les communes**

En 2018, 4 communes ont bénéficié des aides de Fougères Agglomération pour mettre à disposition des terrains viabilisés destinés à la construction de logements locatifs sociaux en pavillons individuels.

A **Le Ferré**, le projet porte sur la création de 8 logements, à **Monthault**, sur celle de 3 logements, à **Saint-Sauveur-des-Landes** sur la construction de 4 logements et à **Poilly** sur celle de 5 logements.

La résidence Jeunes (ex FJT du Gué Maheu) offre 200 places d'hébergement à des résidents âgés de moins de 30 ans, en formation, apprentissage, contrat court...

Elle fait l'objet d'un important programme de travaux (qui s'achèvera en 2020) : réfection des logements, du pôle restauration, réfection des façades et gains énergétiques...

Fougères Agglomération participe financièrement à l'opération

---

### **Le territoire de Fougères Agglomération compte plus de 4000 logements locatifs sociaux.**

75% d'entre eux sont gérés par Fougères Habitat. Les bailleurs Neotoa et Espacil représentent respectivement 11% et 7% de l'offre.

Quant aux collectivités (communes, ccas et Fougères Agglomération) elles représentent 7% de l'offre (276 logements dont 27%, soit 74 logements, sont gérés par Fougères Agglomération).

---

## **Fougères Agglomération entretient et valorise son propre parc locatif social**

Fougères Agglomération met aussi en oeuvre des opérations régulières d'aménagement et de réhabilitation de son propre parc locatif social (voir Mag'Agglo n°3).

Ce parc locatif communautaire est composé de 74 logements, répartis sur 8 communes du territoire de Louvigné. Il est essentiellement constitué de maisons de bourgs (souvent rachetées aux communes dans les années 80 - 90).

De façon permanente, Fougères Agglomération intervient sur ce parc pour améliorer la performance énergétique des logements. Ce qui permet d'optimiser le confort des locataires, de faire baisser leur facture énergétique et de limiter ainsi la précarité énergétique.

En 2018, la communauté d'agglomération a engagé 240 000 € de travaux de rénovation, d'entretien et d'adaptation des logements (rénovation énergétique, isolation, remplacement de menuiseries, travaux de maçonnerie, rénovation de salles de bain...)

En 2019, 250 000 € de travaux sont prévus sur les logements sociaux.

Outre l'opération menée à Poilley (voir ci-contre) et les travaux courants d'entretien, les interventions porteront notamment sur des travaux d'isolation (pour des logements situés à Villamée, Monthault, Mellé), des travaux d'assainissement (à Poilley), de remplacement de portes (à La Bazouge-du-Désert)...



Ensemble immobilier, rue des Tailleurs de pierre à Poilley

### **2019, un important projet de rénovation à Poilley**

En 2019, Fougères Agglomération entame un important projet de réhabilitation sur un ensemble immobilier à Poilley. L'ensemble est composé de deux maisons de bourg en pierre de pays datant de la fin du 19ème - début du 20ème siècle. Il est situé en coeur de bourg.

Les logements présentent actuellement une architecture imbriquée, pour une superficie totale de 160 m<sup>2</sup>, avec un grand jardin situé sur l'arrière.

Le projet vise à reconstituer un T2 de plain-pied, avec jardin et une maison de bourg T4, avec jardin.

L'équipe de maîtrise d'oeuvre, retenue pour mener ce projet, se compose d'un architecte (l'Atelier Claire Dupriez de Rennes) et d'un bureau d'études thermiques (ECIE - Fougères).

Les études se dérouleront jusqu'à l'été 2019, pour un lancement des travaux avant la fin de l'année.

Le projet est évalué à 220 000 €.

**> Vous voulez déposer un dossier de demande de logement social\* auprès du service Habitat de Fougères Agglomération ?**

**Contactez** le service Habitat - Logement à la **Maison de l'Agglomération** 7, rue d'Alsace à Louvigné-du-Désert / tél. 02 99 98 59 47

/ logement@fougeres-agglo.bzh  
/ accueil du lundi au vendredi : 9h - 12h30 & 14h - 17h30 (16h30 le vendredi)

\*Tous les logements sont situés sur le territoire de Louvigné.

**> Pour connaître nos logements disponibles, rendez-vous sur le site : [www.fougeres-agglo.bzh](http://www.fougeres-agglo.bzh)**

# Propriétaires privés

## Fougères Agglomération vous aide à rénover votre logement



### Economie d'énergie, résorption de l'insalubrité, adaptation à l'âge et au handicap...

Fougères Agglomération a mis en place un dispositif d'aides directes aux propriétaires occupants pour les aider dans leurs travaux liés aux économies d'énergie (une aide de 500€), leurs travaux de résorption de l'habitat indigne et / ou insalubre (1 500 €), ou les travaux d'adaptation & d'autonomie (750 €).

Ces aides sont soumises à conditions (telles que : plancher de montant de travaux, gains d'énergie...)

Elles peuvent, par ailleurs, être majorées de 500 € pour les logements situés dans les communes en dehors du territoire de Louvigné.

De leur côté, les communes du territoire de Louvigné bénéficient d'aides spécifiques complémentaires.



> Fougères Agglomération a mis en place des dispositifs d'aides directes aux propriétaires privés, pour la rénovation et l'adaptation de leur logement.

En 2018, 96 propriétaires occupants ont bénéficié de ces financements pour la réhabilitation de leur logement. 95 500 € d'aides directes ont ainsi été attribués.

Ces opérations ont généré plus d'1,9 million € de travaux lesquels, en bonne part, ont été confiés à des entreprises locales et artisans.

### Sur le territoire de Louvigné des aides complémentaires pour lutter contre les logements vacants

Sur le territoire de Louvigné (8 communes) des aides complémentaires sont proposées aux propriétaires : pour la mise en location d'un logement et / ou pour l'achat d'un logement vacant en centre bourg.

Ainsi, l'achat d'un bien vacant, en centre bourg peut être aidé par une prime de 3 000€ (sous condition de ressources, pour un logement de plus de 15 ans, vacant depuis plus de 3 ans et situé en centre bourg, destiné à devenir une résidence principale pendant 5 ans...)

Des aides accompagnent aussi les propriétaires qui mettent leur bien en location (aides pour travaux d'amélioration du confort, aide à l'inscription auprès d'une agence immobilière...)

### Les aides sont soumises à conditions.

Dans tous les cas, le logement doit avoir plus de 15 ans.

Ces aides s'additionnent à d'autres aides proposées par l'ANAH, le département...

Ainsi : si votre logement a plus de 15 ans, une aide de 30% à 55% du montant des travaux peut vous être attribuée par l'Anah selon la nature de votre projet et sous condition de ressources. Et Fougères Agglomération peut, de son côté, vous accorder une aide supplémentaire.

### > Pour une information

**complète** sur toutes les aides à la rénovation, à l'adaptation, aux économies d'énergie...

Il existe de nombreux dispositifs susceptibles de vous aider à améliorer votre logement.

Pour vous informer et savoir à quelle(s) aide(s) vous pouvez prétendre... adressez - vous à **Renobatys**

Les aides à l'habitat mobilisent de nombreux dispositifs (les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, du département, les crédits d'impôts, les prêts à taux zéro... les aides locales comme celles proposées par Fougères Agglomération.)

Pas facile d'y voir clair pour trouver l'aide adaptée à votre projet, à votre situation... Pour étudier vos droits, vous faire accompagner... votre premier interlocuteur sera Renobatys.

## Renobatys

36 rue de Nantes à Fougères.

Tel. 02 90 80 20 00

contact@renobatys.bzh

**Du lundi au vendredi :**

8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30 (16h30 le vendredi).

**www.renobatys.bzh**

# Point de vue... Les couleurs de nos vies et de nos paysages dans l'oeil de la «top(h)ographe»...

L'opération « revitalisation » menée sur le territoire de Louvigné doit se dérouler jusqu'en 2020.

Un de ses volets repose sur la rencontre et la mobilisation des habitants autour de la valorisation et de l'image de leur territoire.

Ainsi en 2018, une opération «+ de commerces + de vie » a été mise en oeuvre, basée sur la valorisation des vitrines vacantes au coeur des communes de Louvigné-du-Désert et Saint-Georges-de-Reintembault (voir n° 2 de ce magazine).

Un autre volet s'est ouvert en avril : le territoire invite un artiste photographe en résidence - création. Avec pour mission d'aller à la rencontre des habitants, de photographier nos paysages et les gens... puis de réaliser une exposition, reflet de ses impressions, de ses rencontres, de son «point de vue».

Ce volet, «humain» autant qu'artistique, se déroulera sur 2 ans.

Deux photographes se succéderont en effet : la jeune photographe Loren Gautier ouvre le 1er chapitre. Un autre artiste sera choisi en 2020 pour poursuivre l'expérience.

L'offre artistique de Loren Gautier a été sélectionnée parmi une dizaine de dossiers de candidatures, dans le cadre d'une consultation lancée par Fougères Agglomération.

« Mon travail se nourrit... de grands récits et de petites histoires... » explique Loren Gautier qui après une résidence en avril, reviendra en juin et exposera le résultat de ses rencontres et créations courant septembre.

La forme de l'exposition reste à définir. Une seule certitude : le travail de l'artiste portera sur les 8 communes de Louvigné.

Quant à sa façon de travailler pendant ses résidences d'avril et de juin... elle en annonce la couleur : des rencontres individuelles mais aussi des invitations lancées aux habitants pour partager, par exemple, des balades thématiques ouvertes à tous.

« Je souhaite aussi proposer aux associations et aux structures éducatives, sociales et culturelles locales de m'ouvrir leurs portes pour réaliser avec elles ce qui pourrait être des portraits chinois photographiques de leurs activités... » ajoute Loren Gautier.

**Si vous souhaitez vous mettre en lien avec Loren Gautier pendant ses temps de résidence : contactez Maud Le Hermet, maison de l'Agglomération - 02 99 98 59 46**



Loren Gautier - © Loren Gautier

**Arpenteuse de chemins et d'histoires, photographe... Loren Gautier nous écoute parler et nous parle... de nous et de nos paysages, de notre mémoire et de notre présent à sa façon.**

Peut-être l'avez-vous déjà croisée ou la croiserez-vous dans l'une ou l'autre des 8 communes.

N'hésitez pas à aller à sa rencontre : elle s'intéresse à vos témoignages, à vos points de vue, souvenirs, connaissances du terrain... Qui sont aussi un peu les siens. Car l'artiste qui nous vient de la Creuse, a fréquenté, dans son enfance, la commune de Saint-Georges-de-Reintembault où ses parents possédaient une maison.

Rencontres et photos, entretiens et balades partagées, seront restitués dans l'exposition de septembre qui sera aussi le reflet de la démarche singulière de Loren Gautier : reflet no-

tamment de sa «marotte» qui consiste à découper un portrait pris dans un cadre particulier et à le déplacer - par collage photographique - dans un autre environnement... Lequel dans le cadre de cette expérience, restera un environnement local, évidemment !

Mais de ce point de vue surgira, forcément, de «la surprise» ! Le thème annoncé pour cette résidence, ne relève-t-il pas de cette promesse : « Nous allons vous en faire voir de toutes les couleurs ! »

Résidence, réalisation des supports d'expositions... le coût de l'opération annuelle est d'environ 12 000€. Une aide de l'Europe (programme Leader) est attendue.





# AET » ...c'est quoi ?

Retenez ce sigle :  
on n'a pas fini d'en parler !

En bref :

**c'est le Plan Climat Air  
Energie Territorial**

La loi renforce le rôle des communautés d'agglomération et communautés de communes de plus de 20 000 habitants, dans la mise en place et la coordination d'actions locales appelées à participer à la démarche globale de transition énergétique.

Parmi les démarches obligatoires, figure la mise en oeuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Lequel doit être défini dans le cadre d'une démarche locale de concertation.

Démarche qui implique et mobilise différents acteurs du territoire : entreprises, exploitations, professionnels de l'habitat, associations, élus, citoyens...

**Le Plan Climat Air Energie Territorial, dit «PCAET», est un outil de planification ayant pour objectif de lutter contre le changement climatique.**

Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et des polluants atmosphériques, ainsi qu'à améliorer l'efficacité et la sobriété énergétique des territoires.

Fougères Agglomération a lancé il y a un peu plus d'un an, sa démarche d'élaboration du PCAET

**Où en est la démarche ?**

1ère étape : un diagnostic de territoire a été réalisé en 2018 (voir page suivante).

En 2019, la stratégie (analyse des particularités locales, définition des objectifs...) s'élabore dans le cadre d'une démarche de



concertation dynamique associant, à l'initiative de Fougères Agglomération, des élus locaux, des représentants d'associations, des professionnels et des organismes concernés par les thèmes abordés...

**Les échanges portent sur 4 thèmes : les transports et les mobilités, l'habitat, l'agriculture, l'économie.**

Suite à cette phase de concertation, le PCAET devra formaliser la stratégie et les objectifs propres au territoire... Lesquels, par la suite, se traduiront par un plan d'actions.

**Un plan d'actions étalé sur 6 ans .**

Il sera présenté dans un document, «feuille de route», qui organisera la mise en place locale des actions à partir de 2020.

**L'expression  
d'un territoire**

Séminaires et ateliers permettent d'échanger informations, idées, témoignages...  
Notre photo : séminaire début 2019.

C'est une vraie démarche de concertation qui s'est mise en place, avec les différents acteurs du territoire.

Comment changer nos pratiques, modifier nos usages? Accentuer notre vigilance? Quelles actions pouvons-nous inventer pour préserver notre environnement ?

Autant de questions qui appellent des réponses collectives. Les séminaires et ateliers thématiques organisés par Fougères Agglomération ont pour objectif de faire émerger les nouvelles idées qui feront demain nos nouveaux usages éco-responsables.

En direct du «PCAET»

# Notre portrait énergétique

2018, dans le cadre de la préparation du «PCAET» un diagnostic a été établi qui porte sur nos usages locaux en matière de consommation d'énergie, notre production potentielle de gaz à effet de serre, nos modes de déplacements, notre capacité à répondre aux objectifs de la loi de transition énergétique..

## L'habitat

### 1er poste de consommation énergétique



> Notre territoire compte 26 740 logements dont 66% de maisons individuelles.

67% de «nos» Bâtimens sont considérés comme « énergivores ».

Plus de 5 000 ménages se trouvent en situation de précarité énergétique soit 10% des foyers. (Fougères Agglomération a mis en place des aides à la rénovation notamment énergétique - voir page 14)

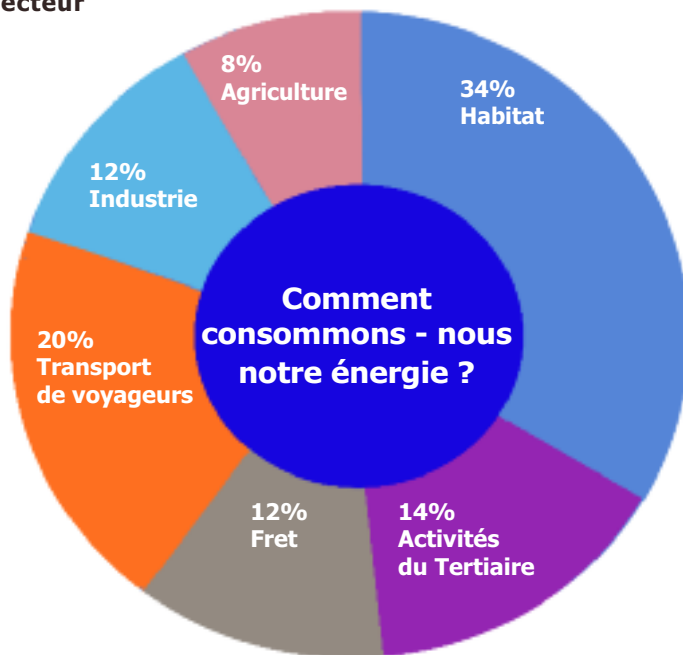
### > Quelle énergie privilégions - nous pour « nous chauffer » ?

- A 31 % les habitants de Fougères Agglomération « se chauffent» au gaz
- 30% disposent d'un mode de chauffage électrique
- 25% «se chauffent» au fuel et gpl
- 14% optent pour le chauffage au bois.

Nous savons qu'en réduisant de 1° la température de nos logements et bâtiments, nous pourrions économiser 7% de nos consommations énergétiques.

## A quoi consacrons-nous notre énergie ?

La répartition de nos consommation d'énergie par secteur



Comment consommons - nous notre énergie ?

## Les transports

### 2è poste de consommation énergétique

#### > Nos déplacements :

Si tous les habitants de Fougères Agglomération alignaient l'ensemble de leurs déplacements « bout à bout » : cela représenterait une distance totale cumulée d'environ 439 000 km par an (soit près de 11 fois le tour de la Terre).

#### > Nous effectuons 69% de nos déplacements en voiture

- 87% de nos trajets domicile / travail s'effectuent en voiture individuelle.
- La marche représente 21% de nos déplacements.
- Les transports en commun : 3%
- Les déplacements à vélo représentent eux aussi 3%.

# tique

Parmi les objectifs du PCAET, figure la réduction de nos consommations d'énergies. Réduction conjuguée à une augmentation : celle de la part des énergies renouvelables.

## Notre production locale d'énergies renouvelables



> Les énergies renouvelables représentent

actuellement 6,6 % de notre consommation énergétique

■ Pour l'essentiel, il s'agit du bois et de combustibles biomasse (90% aujourd'hui des énergies renouvelables consommées localement).

■ Le solaire photovoltaïque représente 9% de ces énergies.

## Notre production locale de gaz à effet de serre 552 kilos-tonnes CO<sub>2e</sub> /an\*



> dans nos vies quotidiennes

■ 18% de nos émissions de gaz à effet de serre sont liés aux transports (voyageurs et fret) qui représentent le 1er poste d'émission de gaz à effet de serre.

■ 11% de nos émissions sont dûes à l'habitat (2è poste d'émission)

> par nos activités économiques

Les activités économiques produisent 70% de nos émissions de gaz à effet de serre (dont 59% liés aux activités agricoles).

\* «CO<sub>2e</sub>» soit «équivalent CO<sub>2</sub>»

Il s'agit d'une valeur étalon.

Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) n'est pas le seul gaz à effet de serre. Mais pour permettre d'établir des comparaisons, tous les gaz sont mesurés en équivalent CO<sub>2</sub>.

## Saviez-vous ?

> La facture énergétique moyenne d'un ménage correspond à environ 8,5% de son budget annuel (autour de 2 900 €/an).

> Il existe des gestes tout simples qui nous permettent d'économiser l'énergie...

Par exemple :

> Eteindre les appareils en veille : permet de consommer 10% d'électricité en moins.

Chaque foyer compte entre 15 et 50 équipements que nous laissons en veille. L'énergie ainsi consommée chaque année en France, par des appareils en veille 24h/24, correspond à la production d'au moins un réacteur nucléaire (source : Etude AFP - Powermetrix).

La consommation annuelle d'une box internet, allumée en permanence est équivalente à celle d'un réfrigérateur.

> De même : visionner 1 heure de vidéo en ligne en HD consomme autant, voire plus, qu'un réfrigérateur pendant 1 an (source : rapport clicking clean - Greenpeace janvier 2017).

> Privilégier le mode «éco» du lave-vaisselle permet d'économiser 45% d'électricité.

> Couvrir casseroles et poêles pendant la cuisson : permet de consommer jusqu'à 4 fois moins de gaz ou d'électricité.



Nous disposons d'un patrimoine naturel exceptionnel... C'est une chance et une responsabilité. Notre photo : la forêt de Fougères (prise de vue ©«4Vents»). En France, chaque année, nos forêts séquestrent l'équivalent de 12% des émissions de gaz à effet de serre.

La démarche de concertation autour de l'élaboration du PCAET porte actuellement sur des échanges d'idées, de témoignages... visant à identifier localement des pistes et des leviers d'actions : organisation des transports (covoiturage, transports collectifs, mobilités douces...) rénovation et choix énergétiques pour l'habitat...

Rendez-vous...

# Salon du Pastel en Bretagne

Prenez date : c'est du 10 au 25 août

**Un invité américain  
à l'honneur :  
Richard McKinley**

L'événement a lieu tous les 2 ans à Fougères.

C'est le rendez-vous des pastellistes et du public (curieux ou public averti et pastellistes amateurs).

Une centaine d'artistes sont attendus à chaque édition... Et plus de 4 000 visiteurs.

L'organisation du salon est « pilotée » par Patrice Bourdin, président de l'association Salon du Pastel en Bretagne, et l'équipe des bénévoles.

**A savoir d'ores et déjà des rendez-vous sur le Salon :** > l'accueil d'une délégation canadienne, > une démonstration de Richard McKinley le 11 août, > des animations tous les jours avec échanges et démonstrations animées par des pastellistes, > des conférences, > des projections vidéo consacrées à différents pastellistes.



**<< Richard McKinley :**

« Chaque surface vierge fournit la même intimidation et chaque jour passé à peindre, un nouveau défi. Mon but est de capturer un morceau de la danse spontanée de la lumière à travers la palette de la nature... »

Richard McKinley est Maître Pastelliste, membre de la Pastel Society of America, lauréat du temple de la renommée 2010 (National Arts Club de

New York), membre de la Pastel Society de la côte ouest (Lauréat en 2012), président de l'Association internationale des sociétés de pastel du Master Circle... L'oeuvre de Richard McKinley, présente dans plusieurs galeries, est aussi inscrite à la collection permanente du Musée Butler Institute of America Art (Ohio), de la ville d'Albuquerque (Nouveau-Mexique) et du musée Hang Ming Shi (Chine)...

**Des stages de pastel** sont organisés pendant le Salon : animés par 4 maîtres pastellistes (du 12 au 14 août par Richard McKinley, du 13 au 16 et du 19 au 21 août par Patrice Bourdin, du 19 au 21 également par Laurent Chantraine, du 21 au 23 août par Stéphane Le Mouel).

Inscriptions obligatoires. Dés maintenant.

Conditions d'inscription sur : [salondupastelenbretagne.com](http://salondupastelenbretagne.com)

**Tous renseignements :** sur le site ou au 06 03 52 87 24 (Patrice Bourdin, Président).

**Du 10 au 25 août**  
**Centre culturel Juliette Drouet**  
**à Fougères / Entrée libre**  
**Tous les jours de 14h à 19h**  
(fermeture du salon à 17 h le dimanche 25 août)

# Conservatoire et école de musique

## Rendez-vous sur scène

**Concerts, pauses musicales, auditions, « escapades »...**  
**Où et quand retrouver les élèves du conservatoire et de l'école de musique de Louvigné ?**  
**Sur les scènes du printemps et du début de l'été, dans nos communes.**

> **Samedi 4 mai**  
 20h / Salle Jovence  
 / Louvigné-du-Désert

### **Atom Heart Mother de Pink Floyd**

Par les groupes de musiques actuelles, les ensemble de cuivres, les chorales ...

> **Samedi 11 mai**  
 11h / Médiathèque La Clairière / Fougères

### **Heure musicale**

Autour de la musique irlandaise.

> **Vendredi 17 mai**  
 20h30 / Salle des Fêtes / La Chapelle - Janson

**Concert Batterie Fanfare de la Chapelle - Janson**  
 avec l'ensemble de cuivres et le Cercle de tambours du conservatoire.

> **Samedi 18 mai**  
 > 11h / Médiathèque de Luitré

**Heure musicale**  
 & > esplanade de la médiathèque La Clairière

**La Fête du Sourire**  
 Batucada et groupe de musique irlandaise du conservatoire.

& > de 16 h à 23 h / Chartres de Bretagne

**Le Grand Tintamarre** avec l'Harmonie René Guizien.



> Musiques actuelles au Conservatoire

> **Vendredi 24 mai**  
 > 20h / Eglise de Vendel  
**Escapade du conservatoire**  
 Messe de Mozart - Musique ancienne.

> **Samedi 25 mai**  
 14h30 / Salle Fourreau école de musique de Louvigné  
**Audition des classes de saxophone et atelier jazz.**

& > 20h / Centre culturel Juliette Drouet / Fougères

### **Concert des groupes de musiques actuelles.**

> **Mardi 28 mai**  
 20h / Centre culturel Juliette Drouet / Fougères  
**Les oreilles en l'air**  
 Soirée «Musique à l'Ecole»

> **Mercredi 29 mai**  
 15h / Médiathèque La Clairière -  
**Concert animation**  
 Groupes de musiques actuelles.

> **Mardi 4 juin**  
 > 20h / Eglise de Romagné  
**Escapade du conservatoire**  
 Ensembles à cordes et ensembles de guitares.

> **Mercredi 12 juin**  
 > 20h / Eglise de Beaucé  
**Escapade du conservatoire**  
 Projet violoncelle et piano -  
 Musique de Chambre.

> **Vendredi 14 juin**  
 > 20h / Eglise de Saint-Sauveur -des-Landes

**Escapade du conservatoire**  
 Harmonie Junior - Eveil & Banda.

& > 20h / Salle des Fêtes / Beaucé

**Fête de la musique**  
 Avec Camerata

> **Jeudi 20 juin**  
 > 20h / Centre culturel Juliette Drouet / Fougères

**Concert de fin d'année de la classe orchestre du collège Gandhi**

> **Vendredi 21 juin**  
 > 17h30 / Médiathèque La Clairière / Fougères  
**Heure musicale** autour du chant

& > **Fête de la musique**  
 > Batucada en ville / Fougères

**Conservatoire :**  
 / Les Urbanistes / Fougères  
 / Tél. 02 99 94 37 92  
 / cri@fougères-agglo.bzh

**Ecole de musique :**  
 / 45 rue Amboise de Montigny  
 / Louvigné-du-Désert  
 / Tél. 02 99 98 09 05  
 / ecoledemusique@fougères-agglo.bzh



> Ecole de musique de Louvigné - 2018 - 2019

> à partir de 18 h à Louvigné-du-Désert : participation de différents ensembles de l'école (centre de la commune).

> **Mercredi 26 juin**  
 > 18h / Salle Fourreau / Louvigné-du-Désert  
**Audition des classes piano, percussions, trombone.**

> **Samedi 29 juin**  
 > 14h30 / Salle Fourreau / Louvigné-du-Désert  
**Audition des classes clarinette et trompette.**

> **Mercredi 3 juillet**  
 > 17h30 / Centre culturel Juliette Drouet / Fougères  
**Concert de fin d'année du conservatoire**

> **Ecole de musique de Louvigné**  
 > De 14h à 18h / à Louvigné-du-Désert

**Portes ouvertes**  
 Le public est invité à déambuler dans les salles, à tester les instruments, assister aux démonstrations... et bien sûr à se renseigner.

# Rendez-vous à l'école d'arts plastiques...

> Du 20 avril au 20 juin  
c'est le retour annuel du  
**Festival 20 / 20**

de l'école d'arts plastiques

ça veut dire = des expos, des conférences, des portes ouvertes...

**Renseignements :**  
école d'arts plastiques  
02 99 94 11 13  
ecap@fougères-agglo.bzh  
et sur [www.fougères-agglo.bzh](http://www.fougères-agglo.bzh)

>>> Quelques dates à retenir

> **Conférence / Adultes**  
> Mercredi 15 mai

**Théâtre Victor Hugo / Fougères**  
**A 18h30 - Entrée libre.**

**Dans la profondeur des surfaces**, le travail de Bruno Dufour - Coppolani (professeur agrégé d'arts plastiques). Commentateur depuis dix ans, des questions artistiques à Fougères (où il anime les conférences de l'école d'arts) Bruno Dufour - Coppolani nous dévoile sa pratique et son obsession des épidermes.

> **Portes ouvertes de l'école d'arts plastiques aux Urbanistes / Fougères et dans les ateliers des communes du 3 au 7 juin**

> **... et aussi : des Expos**

> **Expositions des ateliers dans les communes**  
(Beucé, Javené, Lécousse, Romagné...)

> **Exposition de fin d'année à l'école - Les Urbanistes à Fougères du 16 au 26 juin**

Présentation des travaux des ateliers enfants, ados et adultes.



> ... à découvrir  
**Du 16 au 26 juin**  
**les fruits du projet ROSE**

**Un projet mené depuis janvier avec l'artiste Gwenaëlle Rébillard.**

Les élèves - enfants et ados - de l'école ont travaillé avec Gwenaëlle Rébillard à la création d'un livre d'artiste. L'exposition sera l'occasion de découvrir à la fois ce livre et une grande installation orchestrée par l'artiste, les élèves et les enseignants.



## Sam Moore & l'arbre qui cache la forêt

Exposition à la Galerie d'Art  
jusqu'au 9 juin

### Résidence de l'artiste Anabelle Hulaut

Les hasards, elle les provoque. Les rencontres aussi. .. Et puis, elle se les approprie... et les place au coeur de sa création.

L'artiste, Anabelle Hulaut, crée des liens, met en oeuvre ses « petits jeux » de rebondissements, d'enchaînements et de répétitions. Et elle « tisse » ainsi son « écriture » faite de fiction et de quotidien.

Et voilà qu'au coeur de son travail... elle installe la figure du détective. Et qu'elle nous invite à suivre « l'enquête » dans ce monde particulier qui est le sien, fait d'illusions d'optique, de magie et d'absurde... Un monde qui s'exprime à travers un « mélange » de textes, photos, installations, vidéos, pièces sonores...

Ce personnage du détective, autour duquel s'articule l'exposition d'Anabelle Hulaut, s'appelle Sam Moore. C'est son « dernier né ». Il est apparu dans son oeuvre en 2013.

La Galerie a donné carte blanche à Anabelle Hulaut. Pendant sa résidence, elle va à la rencontre des habitants, échange, écrit des nouvelles... et expose.

### > Autour de l'exposition

>> **Visite nocturne de l'exposition avec l'artiste**  
**Vendredi 17 mai - 21h** - à la Galerie, les Urbanistes - Fougères / Gratuit - Sur réservation

>> **Atelier Familles animé par Annabelle Hulaut**  
**Samedi 18 mai - de 14h à 17h** - à la Galerie, les Urbanistes - Fougères / Gratuit - Sur réservation

Renseignements, inscription : auprès de Mélanie Launay, la médiatrice : Tél 02 23 51 35 37 - galerie@fougères-agglo.bzh



Les coquelicots de Sam Moore, parapluie & poppies song. 2018© Adagp 2018

>>> **Galerie d'Art / Entrée libre /**  
>>> **Du mercredi au vendredi de 14h à 18h**  
**& le samedi de 10h à 13h**  
(fermée les jours fériés)

Galerie d'Art de Fougères Agglomération / Les Urbanistes -  
Fougères / 02 23 51 35 37 / galerie@fougères-agglo.bzh

> **Par ailleurs...**  
**La Galerie sort de ses murs - «Opus 2»**

>> **La Galerie d'art expose dans les médiathèques >> en avril & mai**

Après les médiathèques de Luitré, Fleurigné, Parigné qui ont accueilli cet hiver une partie des collections de la Galerie («Opus 1»), c'est au tour des médiathèques de Javené et Lécousse d'offrir un temps d'exposition à des oeuvres puisées à cette même collection.

**Expositions visibles gratuitement, aux heures d'ouverture des médiathèques**

**Ouverture** > à Javené les : mercredi 9h-12h30 & 13h30-18h30, jeudi et vendredi 15h-18h, samedi 9h30-12h & et 14h30-16h30.

> à Lécousse les : lundi : 14h-18h, mardi : 16h-18h, mercredi : 9h30-12h & 14h-19h, vendredi : 15h-18h, samedi : 10h-12h30.

# Fougères Musicales du 31 mai au 15 juin 2019

Il en sera de cette 7<sup>e</sup> édition comme des précédentes : un répertoire à découvrir (ou redécouvrir), accessible aux mélomanes les mieux avertis comme au grand public.... Et une affiche prestigieuse, composée d'artistes interprètes de renommée nationale et internationale... Des talents confirmés mais aussi une place accordée aux jeunes talents (la pianiste Marie-Ange Ngusi, notamment, cette année).

... Et voilà l'esprit du festival résumé en ces quelques qualités.

Pour le vérifier : 8 concerts (aux tarifs très abordables) consacrés à un répertoire composé pour l'essentiel d'oeuvres du 19<sup>e</sup> siècle avec un petit détour dans l'Espagne du 16<sup>e</sup> siècle.



**Gabriel Richard**



**Bertrand Chamayou**



**Xavier Phillips**



**Jean-Christophe Marq**



**Marie-Ange Ngusi**



**Jean-Frederic Neuburger**

> **Des tarifs attractifs** = avec un tarif maximal de 20 € pour une place adulte, des tarifs réduits, des forfaits,... Et la gratuité pour les plus jeunes : > Billet plein tarif = 20 € > Billet tarif réduit (groupes d'au moins 10 personnes, étudiants, demandeurs d'emploi) = 15 € > Gratuit pour les moins de 16 ans > Tarif unique pour les concerts des 4 et 6 juin = 10 € > Pass 2 concerts = 35€ - Pass 3 concerts = 50€ - Pass 4 concerts = 60 € - Pass 5 concerts = 70 €.

> **Plus d'infos et réservations** : Retrouvez l'ensemble du programme sur [www.festivalfougèresmusicales.com](http://www.festivalfougèresmusicales.com).  
Ventes des billets sur : [www.dispobillet.com](http://www.dispobillet.com), [www.ticketmaster.com](http://www.ticketmaster.com) ou à l'office de tourisme de Fougères. Vente sur place, à l'entrée du concert.





François Dumont



Quatuor Thymos



Yann Dubost



La plupart des concerts ont lieu en l'église Saint-Sulpice de Fougères / Concert du 4 juin : église de Javené.

Fougères Musicales : c'est aussi des concerts en epahd et centre hospitalier. Et des concerts pédagogiques à la découverte du violoncelle

> **Vendredi 31 mai**

**Musique ancienne**

- 20h30 - Eglise Saint-Sulpice

**Diego Ortiz**  
et le siècle d'or en Espagne.

Par l'ensemble

« Les Basses réunies »

(sous la direction de Bruno Cocset)

> **Samedi 1er juin**

**Récital de piano**

- 20h30 - Eglise Saint-Sulpice

Oeuvres de Saint Saëns, Chabrier, Ravel, Fauré, Litz, Hahn.

Interprète :

**Bertrand Chamayou.**

> **Mardi 4 juin**

**Histoire du violoncelle**

- 20h30 - Eglise de Javené

Interprète : le violoncelliste

**Jean-Christophe Marq**

et un récitant.

> **Jeudi 6 juin**

**Concert Jeune Talent**

**Récital de piano**

- 20h30 - Eglise Saint-Sulpice

**Marie - Ange Nguci**

Litz, Schumann, Mantovani, Prokofiev.

> **Vendredi 7 juin**

**Jean-Frédéric Neuberger Trio**

- 20h30 - Eglise Saint-Sulpice

Beethoven, Brahms, Mendelssohn et création de J - F Neuberger pour le festival.

Interprètes :

**Jean-Frédéric Neuberger** (piano),

**Gabriel Richard** (violon), **Xavier**

**Phillips** (violoncelle).

> **Samedi 8 juin**

**Récital de Piano**

- 20h30 - Eglise Saint-Sulpice

Carte blanche à

**Jean-Christophe Neuburger**

> **Jeudi 13 juin**

**Concert Jeunes Talents**

**Récital de piano**

- 20h30 - Eglise Saint-Sulpice

Avec **Marie-Ange Gnusi**

> **Vendredi 14 juin**

**Beethoven** / Sonates pour violon et piano

- 20h30 - Eglise Saint-Sulpice

Interprètes :

**Gabriel Richard** (violon)

& **François Dumont** (piano)

> **Samedi 15 juin**

**Franck** : Quintette pour piano

**Beethoven** : Quatuor à corde n°10

**Chopin** : Concerto pour piano n°1

- 20h30 - Eglise Saint-Sulpice

Avec **François Dumont** (piano),

**Yann Dubost** (contrebasse) & **le**

**Quatuor Thymos**

> **... et aussi**

> **Samedi 8 juin**

- Eglise Saint-Sulpice

> 18h - **Chorale Talea**

Conservatoire

de Fougères Agglomération

> 18h40 - Concert du

**Pont Supérieur de Rennes**

> **Lundi 3 et mardi 4 juin**

Concerts pédagogiques autour

de l'histoire du violoncelle.

Nos rendez-vous

# à l'affiche

## du Centre culturel

Réservation : 02 99 94 83 65 (centre culturel Juliette Drouet) ou sur [centreculturel.fougères-agglo.bzh](http://centreculturel.fougères-agglo.bzh)

Le centre culturel Juliette Drouet / Théâtre Victor Hugo et L'Espace Aumaillerie sont des services de Fougères Agglomération

### Théâtre



#### La cuisine

**Vendredi 3 mai** / 20h30 / Salle des Fêtes / Saint-Georges-de-Reintembault.

Un chef cuisinier aux allures de savant-fou et son commis maladroit vous invitent à déguster leur étonnant duo : c'est du théâtre gestuel de haut vol assaisonné de burlesque relevé, de la tarte à la crème sans filet...

### Concert



#### Krismenn

**Vendredi 17 mai** / 20h30 / Centre culturel Juliette Drouet / Fougères

#### Rap / Electro / Hip Hop - Concert debout

Sur les grandes scènes de festivals comme dans des lieux plus intimistes, Krismenn explore les rythmes et les rimes, fait sonner le breton comme personne. Il puise son inspiration à la fois dans le chant traditionnel et les musiques actuelles.

Soirée double face, en partenariat avec le Jazz et la Java.



#### Le Bois dont je suis fait

**Mardi 21 mai** / 20h30 / Théâtre Victor Hugo

Une comédie sociale... Portée par deux comédiens qui incarnent une galerie de personnages...

A l'aube de sa mort, une mère décide de réunir les trois hommes de sa vie, son mari et ses deux fils, afin de les réconcilier. Mais entre paternalisme, aveuglement et désir d'émancipation, que reste-t-il de la famille lorsque le bal des rancoeurs se met en place ?

### Jeune public



#### Conte musical

##### Peau d'âne

**Mercredi 15 mai** / 14h30 / Centre culturel Juliette Drouet

Il était une fois une princesse au drôle de nom qui pour échapper à la folie de son père, quitte son palais, revêtue d'une peau d'âne. Un moment poétique et féérique pour un conte initiatique.

## & de L'Espace Aumaillerie



<< Kev Adams  
« Sois 10 ans »

**Dimanche**  
**12 mai**  
**A 18h**



<< Jeff Panacloc  
« contre-attaque »

**Vendredi**  
**17 mai**  
**A 20h**

**Réservation, achat des billets :** > Carrefour > FNAC > France Billet > TICKETNET > Myticket.fr > infoconcerts.com > 213 Productions Fougères (pour réservation & informations : 02 99 94 50 18) > SPL Tourisme Fougères, rue Nationale / Fougères - 02 99 94 12 20



# Humeur 13 - 14 - 15 juin vagabonde

A l'approche de l'été quand les soirées s'allongent : transats et scènes à l'air libre nous invitent à partager nos humeurs vagabondes dans 3 communes de l'agglomération.

<<<<<<< Voir programme détaillé page 27

- > **Jeudi 13 juin à Javené**  
>> à partir de 19h30
- > **Vendredi 14 juin à Mellé**  
>> à partir de 19h30
- > **Samedi 15 juin à Fougères**  
>> de 16h à 23h

>> **Spectacles gratuits**

## Infos pratiques

- >> **Restauration sur place** / en partenariat avec l'association Diwan Bro Felger et Food Truck.
- >> **Buvette sur place** / en partenariat avec l'association Le Jazz et la Java.
- >> **Animations** / Pour tous les âges avec l'association Les oiseaux de la Tempête.
- >> **Une navette Bus vers les communes** / lieux de spectacle.
- >> **Plus d'infos :**  
centreculturel.fougères-agglo.bzh



Plus verte ailleurs - ©Michel Pélo



Sodade - ©E+N



Boate - ©Julien Athonady



Le sourire du naufragé ©Jeff Rabillon